

Les Chrétiens du Moyen-Orient aujourd'hui

Joseph Maïla. Professeur de Relations internationales à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales, France

Les communautés chrétiennes du Moyen-Orient ne peuvent se saisir que comme des groupes de citoyens, dont l'appartenance à leur patrie et à leur pays ne fait aucun doute et qui sont profondément enracinés dans leur cadre historique et social. L'expansion du christianisme a commencé pendant l'Empire romain et s'est répandu vers ce que sont aujourd'hui l'Arménie, la Syrie, l'Irak, l'Iran et jusqu'aux Indes. Les bouleversements liés aux changements politiques, aux discriminations, à la montée de l'islamisme, notamment durant les deux dernières décennies, ont contribué à déstabiliser la condition chrétienne dans la région. Ainsi, l'émigration de masse des populations chrétiennes est intimement liée à tous ces drames. En dépit des difficultés présentes auxquelles ils font face, les chrétiens d'Orient ne peuvent envisager leur avenir en dehors d'une participation toujours plus grande à la vie de leurs sociétés.

L'intérêt porté aux chrétiens du Moyen-Orient est sujet aux variations de l'actualité. Les communautés chrétiennes qui comptent parmi les plus anciennes de cette région du monde tombent sous le coup de l'actualité seulement lorsque la condition qui est la leur ou la situation qu'elles connaissent subissent des événements brutaux. C'est alors que se réveillent des inquiétudes sur leur condition et que se manifestent des questionnements concernant leur statut. Du coup, la place qui est la leur devient objet d'interrogation ; elle est comme détachée de son cadre sociétal pour faire l'objet d'une analyse qui se focalise sur leur particularité. Or, les communautés chrétiennes du Moyen-Orient ne peuvent se saisir que comme des groupes de citoyens,

dont l'appartenance à leur patrie et à leur pays ne fait aucun doute et qui sont profondément enracinés dans leur cadre historique et social. Distincts de par leurs convictions religieuses d'un environnement à dominante musulmane, leur histoire a été façonnée par celle de l'Orient en prise avec ses incertitudes politiques, secoué par les soubresauts de la géopolitique et par les différents empires qui se sont succédé dans cette région du monde. Tenter de les situer dans l'histoire, c'est remonter très loin, au début du christianisme qui, de secte judéo-chrétienne au départ, à Jérusalem, va survivre à la destruction du Temple en 70 par les légions romaines de Titus, puis en 135 par la destruction totale de la ville par l'empereur Hadrien et essaimer

par la suite dans le pourtour méditerranéen et vers l'intérieur de l'Asie occidentale. La dispersion des Juifs s'ensuit, suscitant la *diaspora* des Juifs de Palestine. Cependant, dès le milieu des années 40, Paul de Tarse avait initié ses voyages en Grèce et en Asie mineure, fondant les premières Églises qui furent les destinataires de ses Épîtres. Le christianisme, en germe et non encore élucidé dans ses traits dogmatiques fondamentaux, prenait néanmoins son envol. Toutefois, l'expansion « missionnaire » donnait lieu à d'âpres discussions entre les tenants de ce que l'on appelait le courant judéo-chrétien, représenté par Jacques le Majeur et l'apôtre Pierre à Jérusalem, et un courant mené par Paul qui préconisait l'ouverture sur les Gentils, les non-juifs, afin de les gagner à une doctrine qui s'affranchissait quelque peu de l'orthodoxie juive tout en la mariant à la croyance dans le Christ ressuscité. Lors des discussions qui avaient lieu entre les représentants de ces deux courants aux alentours des années 50, notamment à Jérusalem et à Antioche, les débats furent vifs et très tendus. Mais la décision fut acquise de ne pas réserver la nouvelle religion aux seuls juifs, mais de l'ouvrir à ceux qui voulaient s'y convertir. De ce fait, le christianisme naissant se retrouvera disséminé hors de Palestine. L'expansion du christianisme commençait et devait gagner l'Empire romain vers l'ouest, mais aussi s'étendre vers ce que sont aujourd'hui l'Arménie, la Syrie, l'Irak, l'Iran et jusqu'aux Indes.

Le christianisme s'organise alors en Orient au milieu de cette double conjecture, de l'établissement de l'Empire byzantin politique, devenu centre de l'Empire romain en 324, et du rayonnement spirituel de villes qui deviendront les lieux de patriarcats chrétiens

Cette brève fresque de ce que furent les débuts du christianisme est toutefois inséparable de ce que l'on appellera plus tard les querelles « christologiques ». En effet, durant la période évoquée ci-dessus, le dogme chrétien n'était pas encore constitué sous les formes diverses qu'on lui connaît aujourd'hui et qui donnera naissance à ce que nous appelons les Églises orientales.¹ L'extraordinaire foisonnement des dénominations ecclésiastiques qui composent le monde chrétien moyen-oriental est dû aux querelles qui, durant les III^e et IV^e siècles, vont diviser le christianisme et le constituer progressivement en Églises séparées selon les clivages dogmatiques qui étaient alors apparus. Ces clivages sont le résultat de confrontations théologiques autour de la personne du Christ, de sa nature (ou de ses deux natures : homme et Dieu), du statut de sa mère, la Vierge Marie, dont il s'agissait de savoir si elle pouvait être dite mère de Dieu (*Theotokos*) ou non. Ces divisions surgissent à un moment où l'Empire romain commençait à s'affaiblir et où le centre de gravité de la « romanité » se déplaçait vers l'Orient, à savoir Byzance. L'Empire romain d'Orient, qui sera plus connu sous le nom d'Empire byzantin, avait amorcé son ascension². L'Édit de Milan (313) qui établit la liberté religieuse dans l'Empire

1. Précisons ici que ce qu'on appelle « Chrétiens d'Orient » est un terme très large qui englobe aussi bien les fidèles des Églises du Proche et du Moyen-Orient, mais aussi une grande partie de l'Europe orientale puisque la dénomination actuelle de ce terme englobe par exemple les Églises de Roumanie, de Bulgarie et d'Ukraine, notamment celles dénommées « uniates » qui se sont séparées de l'orthodoxie pour se rattacher à Rome à partir du xviii^e siècle.

2. L'Empire sera scindé en deux à la mort de l'empereur Théodose (395) : Empire romain d'Occident et Empire romain d'Orient.

permet que les chrétiens pratiquent librement leur culte sous le règne de Constantin. Ce n'est qu'en 392, avec l'Édit de Constantinople, que le christianisme devient la religion de l'État byzantin. Le christianisme s'organise alors en Orient au milieu de cette double conjecture, de l'établissement de l'Empire byzantin politique, devenu centre de l'Empire romain en 324, et du rayonnement spirituel de villes qui deviendront les lieux de patriarcats chrétiens. Rome est devenue la ville « éternelle », mais Alexandrie, Antioche, Jérusalem et Constantinople deviendront les sièges de patriarcats qui perdurent jusqu'à nos jours sous leurs appellations historiques d'origine. Les conciles de Nicée (325), d'Éphèse (431) et de Chalcédoine (451) vont structurer le dogme chrétien sans toutefois l'unifier. De cette situation sortiront les différentes Églises d'Orient. Le christianisme naissant devra toutefois se confronter avec une nouvelle religion surgie de la presqu'île arabique. Dès 638, l'islam s'empare de Jérusalem. L'Empire musulman couvrira un siècle plus tard, en 750, un espace géopolitique qui s'étendra de l'Espagne aux frontières de la Chine. L'Orient, lui, sera désormais régi par les empires musulmans qui se succéderont, arabes comme ceux des Omeyyades, des Abbassides, puis turc avec la dynastie ottomane. Dans ce contexte, le monde chrétien oriental, désormais sous la férule musulmane, se verra imposer pour ses fidèles un statut qui sera celui de « sujets protégés ». Membres de la Cité musulmane, ces derniers pourront pratiquer leur culte, exercer des professions, sauf celles militaires ou de la très haute administration, notamment politique, des différents pouvoirs. C'était là le système dit de la « protection » ou de la *dhimmitude* établi par le prophète Mohammad à l'époque de Médine. Certes, des exceptions existeront tant au niveau de la

participation de certaines élites juives ou chrétiennes à l'organisation de la vie économique et sociale des cités qu'à celui des pouvoirs dans le monde musulman. Des moments d'une grande fécondité intellectuelle existeront comme dans la Bagdad du IX^e et du X^e siècles ou encore, plus loin géographiquement, le moment « andalou » dans l'Espagne musulmane, où d'intenses interactions religieuses et intellectuelles montreront la richesse de la rencontre des monothéismes. Il reste toutefois que le tournant opéré au Proche et au Moyen-Orient avec la conquête musulmane à la moitié du VII^e siècle fixera le cadre dans lequel se déroulera la vie des populations chrétiennes. Le destin des Églises d'Orient ne se laissera pas séparer des Empires, puis des États-nations dont elles constituent des parties originelles et intégrantes.

Avec la défaite ottomane et la création des États du Proche-Orient sous mandat britannique ou français, les Églises orientales vont connaître un enracinement à proprement parler national

Christianisme oriental et bouleversements politiques

Avec la défaite ottomane et la création des États du Proche-Orient sous mandat britannique ou français, les Églises orientales vont connaître un enracinement à proprement parler national, puisqu'elles vont avoir affaire désormais à des autorités publiques qui seront les nouveaux interlocuteurs politiques des responsables ecclésiastiques et qu'elles viendront remplacer le dispositif administratif et politique ottoman qui prévalait depuis le XVI^e

siècle. Les Ottomans, comme on le sait, avaient organisé les communautés chrétiennes autour du système des *Millet-s*. Ce système prolongeait les dispositions classiques du pacte de « protection » de Médine. Deux grandes Églises étaient supposées représenter les chrétiens de l'Empire, auprès du Sultan, à Constantinople devenue Istanbul : le *Millet* concernant la communauté grecque-orthodoxe et celui constitué autour de la communauté arménienne apostolique, avec chacun à leur tête leur patriarche propre. Au début du xx^e siècle, 14 communautés étaient en réalité reconnues par les autorités ottomanes. Quoi qu'il en soit, avec la disparition de l'Empire ottoman et la création des États dans les anciennes provinces orientales de l'Empire ottoman désormais sous mandat de la Société des Nations, chaque Église prendra sa place dans un espace à présent territorialisé et délimité, et sera régie par les lois et règlements qui dessineront les rapports entre communautés religieuses et pouvoirs politiques.³ L'État-nation proche et moyen-oriental nouveau ne s'inspirant pas de législations laïques, ce sont des réglementations communautaires édictées ou avalisées par le pouvoir politique qui prévaudront. Les Églises, de ce fait, joueront le rôle qu'elles jouaient auparavant comme intermédiaires entre le pouvoir politique et les fidèles-citoyens. C'est, en effet, sous un double statut que vivront, dans l'État moderne proche-oriental, les membres des communautés religieuses, quelles qu'elles soient par ailleurs : formellement égaux

comme citoyens et strictement segmentés confessionnellement comme relevant d'obédiences religieuses, et pour les chrétiens ecclésiastiques, différenciés. C'était là faire du communautarisme la « loi » commune à laquelle étaient assujettis les nationaux des États nouveaux. Certes, ce communautarisme, dénommé aussi confessionnalisme, était lui-même varié. Il pouvait être, comme il l'est encore au Liban, institutionnalisé, soumettant les citoyens à leur statut communautaire en matière d'état civil (mariage, divorce, héritage, etc.), répartissant les charges publiques au prorata des communautés comme au Liban, ou alors maintenant l'absence du mariage religieux (même en Israël), spécifiant que la religion d'État est l'islam, et équilibrant, sans l'officialiser, les ministères et fonctions publiques en faisant la part des communautés minoritaires. Ce système, mis en place dès le mandat, s'est poursuivi après les indépendances et a continué sous les dictatures militaires et les régimes à parti unique. Ce contexte tient à la fois du cadre légal et des situations sociales. Il est par conséquent instable, précaire et, surtout, sujet aux tensions économiques, aux inégalités et, comme l'histoire du Moyen-Orient en est riche, aux passions identitaires. Les bouleversements liés aux changements politiques, aux discriminations, à la montée de l'islamisme, notamment durant les deux dernières décennies, mais aussi à la guerre du Liban au milieu des années 1970, ont contribué à déstabiliser la condition

3. Sur la dynamique d'ensemble qui affecte la situation de l'Orient arabe après la fin de l'Empire ottoman, voir notre article : « The Arab Christians : From the Eastern Question to the Recent Political Situation of the Minorities » dans Andrea Pacini (éd.), *Christian Communities in the Arab Middle East*, Clarendon Press, Oxford, 1998.

chrétienne dans la région. L'émigration de masse des populations chrétiennes est intimement liée à tous ces drames.

Sans vouloir entrer d'emblée dans les spécificités de chacune des communautés, de chacun des États, on peut néanmoins regrouper l'évolution actuelle du christianisme oriental sous trois grandes rubriques. La première a trait à la démographie.

Avec l'irruption de la guerre et des nouvelles alliances internationales, les haines, les soupçons et les tensions accumulées tournèrent en Turquie ottomane, à partir de 1915, au génocide

Alors que les chrétiens constituaient plus de 20 % de l'Empire ottoman avant qu'il ne s'effondre en 1918, leur nombre au Moyen-Orient s'est considérablement réduit aujourd'hui. Plusieurs facteurs économiques, culturels et sociaux expliquent ce déclin en nombre. Les violences dont furent victimes les chrétiens d'Orient au début du xx^e siècle ont, certes, pesé dans la balance, mais elles sont loin d'expliquer l'érosion démographique subie.⁴ Il est vrai que l'entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés de l'Allemagne et contre la Russie exacerba au plus haut point les tensions religieuses au sein de l'Empire ottoman. Les Arméniens de Turquie se trouvèrent alors très vite soupçonnés de rapprochement avec la Russie et

les forces occidentales. Cependant, déjà à la fin du xix^e siècle, des massacres de chrétiens, en particulier des Arméniens, avaient eu lieu entre 1895 et 1897. On estime alors que plus de cent mille chrétiens furent assassinés. Avec l'irruption de la guerre et des nouvelles alliances internationales, les haines, les soupçons et les tensions accumulées tournèrent en Turquie ottomane, à partir de 1915, au génocide – le premier du xx^e siècle. Près d'un million cinq cent mille Arméniens furent massacrés.⁵

Une autre communauté, chrétienne, répartie sur trois pays – la Turquie, l'Irak et l'Iran – a subi de plein fouet les bouleversements de l'histoire, dès 1915, aux premiers moments de la Première Guerre mondiale : ce fut la communauté assyro-chaldéenne. Suspicieuses de ses contacts avec les forces françaises et anglaises, déterminées à écraser tout irrédentisme ou volonté d'autonomie ou d'indépendance, les forces turques se livrèrent à des massacres de populations dans les provinces historiques de peuplement chrétien à Dyarbakir, Tour Abdin ou Mardin. La communauté tenta de négocier un meilleur avenir avec les français et anglais pour qu'au sortir de la guerre, il leur soit accordé un territoire autonome ou tout au moins une protection internationale. Mais ces tentatives restèrent sans résultat. Après la fin de la guerre, une grande partie de la population assyro-chaldéenne se trouva incluse dans l'État irakien. L'État nouveau ne

4. Sur la question démographique de l'Orient à l'époque ottomane, on se référera de manière utile et détaillée à Youssef Courbage et à Philippe Fargues, *Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc*, Paris, Fayard, 1992.

5. La moitié des Arméniens – sur un total de six millions et demi – vivent aujourd'hui hors d'Arménie. Cette diaspora n'est pas homogène. Les Arméniens de Géorgie et d'Azerbaïdjan descendent, en partie, de populations installées en Transcaucasie. Viennent ensuite les descendants des diasporas formées au sein des empires auxquels appartenaient les Arméniens. C'est le cas des Arméniens de Turquie – pour la plupart à Istanbul –, de Syrie et du Liban, alors sous l'Empire ottoman. La grande diaspora de 1,6 million de personnes, issue des drames de la fin du xix^e et du début du xx^e siècle, était répartie entre l'Europe (environ 400 000 personnes) et le continent américain (1 200 000 personnes) (Note de la rédaction).

voulut rien concéder en termes d'autonomie ou de garanties.

Ces événements tragiques qui se déroulèrent sur les trente premières années du XX^e siècle ont considérablement réduit la présence des chrétiens en Turquie⁶. Ces derniers ne représentent pas plus que 0,5 % de la population turque à majorité sunnite aujourd'hui. Bien qu'officiellement État laïc, la Turquie soumet à un régime restrictif l'organisation des « communautés non-musulmanes » qui, pour l'État, appartiennent à la catégorie des « minorités », « protégées », selon les termes du traité de Lausanne du 24 juillet 1923 qui crée la Turquie moderne. Nombre de restrictions sont attachées à leur état civil. L'État turc n'en reconnaît toujours que deux : l'Église arménienne apostolique (non catholique) et l'Église Grecque ou Grecque orthodoxe, qui sont dirigées par des patriarches ayant le titre de patriarches œcuméniques de Constantinople. Le patriarche Bartholomé 1^{er} est le chef de l'Église orthodoxe, héritière du « Trône de Constantinople ». En tant que tel, il jouit d'une primauté symbolique et d'honneur au sein des Églises orthodoxes qui regroupent 300 millions de fidèles dans le monde. Les Églises orthodoxes étant autocéphales, c'est-à-dire autonomes et se gouvernant elles-mêmes sous une autorité religieuse indépendante, leur pouvoir relève de la coordination et de l'influence. Il représente l'autorité ecclésiastique de la petite communauté grecque orthodoxe de Turquie qui ne dépasse pas deux mille âmes. La communauté arménienne, elle, est plus

nombreuse. Elle compte aujourd'hui près de 60 000 membres et un seul député arménien, membre de l'AKP, le parti au pouvoir du président Erdogan, siège au *Majlis* (parlement). Dans la précédente législation, ils étaient trois. Enfin, différentes dénominations protestantes comptent quelque 20 000 membres, en plus des chrétiens de rite latin et quelques autres minorités. La situation des chrétiens reste compliquée du point de vue de leurs droits culturels et de la restitution de certaines églises et lieux de culte. Les Églises reconnues ne bénéficient pas de la personnalité juridique et ne peuvent posséder ou diriger des établissements d'enseignement. Des églises ont pu être transformées en mosquées, d'autres réduites à des fonctions civiles. La Cathédrale Sainte Sophie transformée en musée par Mustafa Kemal Atatürk a, en 2020, par décision du président Erdogan, été rendue au culte musulman.

Les Églises orthodoxes étant autocéphales, c'est-à-dire autonomes et se gouvernant elles-mêmes sous une autorité religieuse indépendante, leur pouvoir relève de la coordination et de l'influence

Si la situation des chrétiens de Turquie s'explique par une histoire par moments tourmentée et violente, l'évolution démographique d'ensemble du christianisme oriental obéit à d'autres considérations. La lente érosion de la présence du christianisme oriental est due à un ensemble complexe de facteurs, au premier rang desquels se trouvent une exposition relativement précoce

6. Sur les massacres de populations assyro-chaldéennes, notamment en août 1933, voir les nombreux travaux de Joseph Yacoub, dont *The Assyrian Question*, Chicago, Alpha Graphic, 1986, ainsi que Raymond Lecoz, *Histoire de l'Église d'Orient. Chrétiens d'Irak, d'Iran et de Turquie*, Paris, Cerf, 1995.

à la modernité occidentale, une éducation qui rompt progressivement avec une tradition scolaire et une modernisation rapide de la vie sociale. Premiers bénéficiaires d'un mieux-être éducationnel et économique, les chrétiens en Égypte, en Jordanie ou au Liban ont vu, avec l'installation des congrégations religieuses occidentales, leur accès à l'école, à l'université, aux diplômes et à la culture occidentale progresser très vite, et ce dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Il en a résulté la constitution d'élites intellectuelles, économiques et politiques dont le rôle a été souligné par leur initiation du mouvement de la renaissance arabe ou *Nahda* à la fin du XIX^e siècle. Cette modernisation aura été propice, dans des proportions certes variables et spécifiques à chaque pays, à la constitution d'une classe moyenne soucieuse du développement et d'amélioration des standards de vie, plus attentive aux standards en vigueur dans un occident souvent imité.

Cette ouverture sur la modernisation avec ses conséquences sur les plans familial et démographique s'est paradoxalement accompagnée d'un exode des communautés les plus pauvres des sociétés levantines. De fait, vers la fin du XIX^e siècle, puis suite à la situation difficile sur le plan humanitaire et économique de la Première Guerre, où la famine s'était abattue sur le Mont Liban, nombre de Proche-Orientaux prennent le chemin de l'émigration. Les émigrés libanais vont alors en France et de la France, par le port de Marseille, se dirigent en majorité vers les Amériques. Ainsi le Brésil compte-t-il aujourd'hui près de 10 millions de Libanais ou de descendants de Libanais en grande partie de confession chrétienne. Cette émigration touche aussi les Palestiniens, très majoritaire-

ment chrétiens, qui s'installent entre 1900 et 1930 au Chili. Aujourd'hui, ce pays est celui qui accueille la plus grande diaspora palestinienne hors monde arabe. On estime qu'y résident entre deux cent mille et quatre cent mille Palestiniens, fils ou petits-fils d'émigrés, presque tous chrétiens. L'Amérique du Nord attire indistinctement les chrétiens orientaux.

Cette ouverture sur la modernisation avec ses conséquences sur les plans familial et démographique s'est paradoxalement accompagnée d'un exode des communautés les plus pauvres des sociétés levantines

Les Coptes d'Égypte, dont l'estimation en nombre varie entre 8 et 12 millions d'âmes, soit approximativement autour de 9 à 10 % de la population totale, constituent la plus grande communauté chrétienne du Proche et du Moyen-Orient. Ils sont de plus en plus tentés par l'exil. Aux États-Unis, une destination privilégiée, ils étaient plus de six cent mille en 2015, dont près de cent mille avaient rejoint leurs coreligionnaires à la suite des événements du « printemps égyptien » de 2011. Plus de deux cent mille se sont installés au Canada. Les motifs de leur départ sont mixtes. Ils tiennent de manière générale à leur insatisfaction concernant leur statut et les rapports de l'Église copte avec l'État. De vieilles revendications sont en effet demeurées insatisfaites et reviennent continuellement sur le devant de la scène. Les Coptes d'Égypte se plaignent ainsi de diverses discriminations dont feraient l'objet les membres de leur communauté. Elles se traduisent surtout par les rapports jamais stabilisés de l'Église copte avec l'État égyptien. Héritière de l'antique Patriarcat d'Alexandrie, l'Église

orthodoxe dans ses deux branches, orthodoxe comme catholique,⁷ articule leurs doléances autour des inégalités d'accès aux charges et emplois publics, de la difficile construction des églises, des entraves mises à l'enseignement scolaire copte, des procès intentés en matière de changement de religion ou de reconversion, ainsi que des prérogatives de l'Église et de l'État en matière de statut personnel. Bref, les motifs de tensions sont nombreux. Celles-ci se sont particulièrement envenimées lors des critiques adressées par le Pape copte Chenouda III à l'encontre du président Sadate, de sa politique interne comme de sa diplomatie de paix avec Israël. Chenouda III fut par décret présidentiel assigné à résidence dans un monastère loin du Caire. Lors du surgissement du « printemps égyptien », qui conduisit à la chute du président Moubarak en janvier 2011, les jeunes chrétiens égyptiens furent très actifs sur le terrain de la contestation. Les mots d'ordre de liberté, d'égalité, de dignité résonnaient avec une particulière justesse pour eux. Ils s'identifièrent aux luttes en cours et participèrent activement aux manifestations.⁸ Par la suite, ils se joignirent aux manifestations qui réclamaient le départ du président Mohammad Morsi, représentant les Frères musulmans. Cette visibilité ne fit qu'attiser les réactions des extrémistes. Les attentats contre les Coptes qui ne s'étaient jamais vraiment arrêtés depuis notamment l'attentat contre la cathédrale d'Alexandrie le 1^{er} janvier 2011, qui fit 79 morts, reprirent de plus belle. En 2017, des attaques meurtrières

eurent lieu en avril, mai et décembre à Tanta, dans le nord, à Alexandrie et à Héliouân dans la banlieue du Caire. L'un de ces attentats fut revendiqué par l'organisation État islamique (Daech).

Lors du surgissement du « printemps égyptien », qui conduisit à la chute du président Moubarak en janvier 2011, les jeunes chrétiens égyptiens furent très actifs sur le terrain de la contestation

L'autre pays qui fut touché par des attaques meurtrières d'envergure fut l'Irak, lorsque fut proclamé le prétendu « Califat islamique » instauré par Abou Bakr el Baghdadi, chef de l'État islamique en juin 2014. Les terribles exactions, tueries et actes dégradants d'humiliation exercés à l'égard des populations chrétiennes, yézidiées, chiïtes et autres, notamment les minorités kakaïes ou mandéennes, furent parmi les plus cruels. L'organisation terroriste internationale s'en prit également de la manière la plus sauvage aux lieux de culte, aux vestiges archéologiques et aux monuments qui pouvaient rappeler un passé non-musulman de la région syro-irakienne. Autour de Mossoul et dans la plaine de Ninive, les chrétiens durent fuir une véritable persécution. Les conséquences sur le plan de la présence chrétienne en Irak s'apparentent à une véritable catastrophe. Les chrétiens, de confession assyrienne, chaldéenne, ou encore syriaque au Kurdistan, au moment de l'invasion du pays par les États-Unis en 2003, étaient estimés à un peu moins de 1,5 million de personnes.

7. Rattachés à Rome, comme leur appellation l'indique, ils seraient près de 200 000 fidèles.

8. Sur les rapports entre le mouvement communautariste copte, ses revendications identitaires et les rapports de l'Église avec l'État, on lira avec profit Laure Guirguis, *Les coptes d'Égypte. Violences communautaires et transformations politiques (2005-2012)*, Paris, Karthala, 2012.

Aujourd'hui, ils représentent un pour cent de la population de l'Irak, sans doute aux alentours de 300 000 à 400 000. Leur départ reste continu en dépit du retour de certains d'entre eux sur leurs terres dévastées, encouragés par une aide internationale faible mais réelle. La situation reste difficile pour eux, qui furent en butte aux enlèvements crapuleux d'évêques ou de prêtres comme en 2005. La situation s'est même aggravée au plan politique avec le coup de force du président irakien Abdel Latif Rachid, « destituant », le 15 juillet 2023, le cardinal patriarche Louis Sako de sa fonction de patriarche de l'Église chaldéenne d'Irak, en abrogeant le décret par lequel les autorités publiques le reconnaissaient comme tel.

La situation des chrétiens du Liban est travaillée et comme minée, par la question du départ continu des chrétiens du pays du Cèdre. Le flux de l'émigration est, on le sait, ancien et constant au Liban

La situation des chrétiens du Liban est, elle aussi, travaillée et comme minée, par la question du départ continu des chrétiens du pays du Cèdre. Le flux de l'émigration est, on le sait, ancien et constant au Liban. S'il débute durant la seconde moitié du XIX^e siècle, il s'accroît après les massacres de 1860 dans la Montagne libanaise et reprend, motivé par des conditions très dures de famine en 1915, continue à se dérouler toujours pour des raisons économiques et de rares débouchés sur une terre exiguë, puis s'accélère au moment de la guerre libanaise en 1975. Par la suite, les affrontements avec les factions armées palestiniennes, les heurts interconfessionnels, puis les luttes et combats interchrétiens comme dans les années 1988-1990, entre le Général Aoun et la milice des Forces libanaises, ont

aggravé cette tendance. Après la signature de l'Accord de Taëf (1989), qui réduit les prérogatives constitutionnelles revenant à la communauté chrétienne, en particulier les maronites, ces derniers furent à travers leur Patriarche, en 1920, les promoteurs de la création de la République du Grand Liban par La France. Communauté majoritaire parmi les communautés chrétiennes du Liban, ils jouèrent et continuent à jouer un rôle de premier plan, bien qu'affaiblis par leurs querelles politiques intestines et une baisse démographique due là aussi à l'émigration. La présidence de la République, la seule occupée par un chrétien dans le monde arabe, leur échoit. Quoi qu'il en soit, une période agitée s'ouvrira pour le Liban qui verra, en 2000, la fin de l'occupation israélienne du sud du pays et, en 2005, celle de l'occupation syrienne, mais aussi la guerre meurtrière avec Israël en 2006. Progressivement, ce sont les difficultés socio-économiques qui vont s'imposer, conduisant au mouvement social quasi révolutionnaire de 2019, à l'effondrement de la monnaie nationale et à une paupérisation très grande. Le 4 août 2020, la gigantesque explosion au port de Beyrouth, jouxtant leurs quartiers, achèvera de fragiliser le moral de la population chrétienne et sera à l'origine d'un fort mouvement d'exode. À terme, en dépit d'une résilience d'une partie de la société civile, et d'une implication dans la lutte nationale contre le clientélisme et la corruption, les chrétiens du Liban se retrouvent, comme à de nombreux moments de leur histoire, à la croisée des chemins. S'ils ne constituent plus qu'un peu plus du tiers de la population, le mode politique de répartition des pouvoirs leur assure un mode non négligeable d'emprise sur le gouvernement du pays. De plus, si une émigration de résidence et d'insertion

s'oriente vers l'Amérique du Nord, l'Afrique subsaharienne ou l'Australie, une partie importante de l'émigration de travail se fait en direction des pays de la péninsule arabique avec lesquels les allers-retours des Libanais sont fréquents.

Pour le reste, qui jette un regard sur l'état de la présence chrétienne d'ensemble en Orient sera frappé de constater son importante rétraction. En Palestine, en 1948, les chrétiens représentaient 20 % de la population. En Israël, ils sont 185 000 selon les statistiques officielles de l'État hébreu de 2022, soit 1,9 % de la population israélienne. Les Palestiniens chrétiens de Jérusalem sont moins de 10 000. En 1948, ils étaient trois fois plus nombreux et comptaient pour 20 % de sa population. Aujourd'hui, ils représentent moins de 2 % de la population de la ville. À Bethléem, les chrétiens comptaient pour 90 % de la ville en 1940 ; aujourd'hui, ils sont de l'ordre de 12 à 13 %. Les chrétiens étaient au nombre de 8 000 à Gaza ; ils sont moins de 1 000 aujourd'hui à résider dans cette enclave. En Jordanie, à la fin des années 1950, les chrétiens constituaient près de 20 % de la population. Ils n'en constituent aujourd'hui que 2 %. En Syrie, au début du siècle, 15 % de la population était composée de chrétiens. Au début de la guerre civile en 2011, ils étaient moins de 10 %. Beaucoup ont émigré, notamment en provenance d'Alep. Si Grecs orthodoxes, Grecs catholiques, Chaldéens, Assyriens, Maronites composent majoritai-

rement le christianisme proche-oriental, Arméniens, Syriaques, Protestants ou Latins (c'est-à-dire de rite romain) orientaux complètent cette mosaïque. À noter, toutefois, la politique d'ouverture d'églises et de représentations ecclésiastiques chrétiennes significatives dans la Péninsule arabique – sauf en Arabie Saoudite –, où se trouve une forte présence de membres chrétiens de nationalités arabes et étrangères travaillant dans les pétromonarchies. De petites communautés chrétiennes nationales existent au Koweït et au Bahreïn.⁹

Une partie importante de l'émigration de travail se fait en direction des pays de la péninsule arabique avec lesquels les allers-retours des Libanais sont fréquents

Comment évaluer cette situation d'ensemble sinon en la mettant dans le contexte d'une conjonction des causes. Il est certain tout d'abord que les facteurs économiques sont une raison majeure du départ paradoxal, en apparence seulement, à la fois d'une élite socio-économique, de plus en plus jeune et qualifiée, comme d'une classe moyenne touchée par la paupérisation. Cette caractéristique n'est pas le propre des chrétiens ; elle touche l'ensemble des populations et des communautés du Proche-Orient. Rappelons que le cycle des départs qui touche en premier des classes d'âge et des classes sociales se ressent plus au niveau de communautés qui sont au départ des minorités.

9. L'Église catholique, comme les Églises orthodoxe, anglicane et protestante, toutes sous leurs différentes dénominations et distinctions, ont bénéficié de l'ouverture de paroisses et d'églises dans tous les pays du Golfe. La liberté du culte est ainsi organisée au Qatar, à Oman, à Bahreïn, au Koweït et aux Émirats Arabes Unis (Abou Dhabi, Dubaï, Sharjah, Al Aïn, etc.). Le Saint-Siège a créé deux Vicariats apostoliques : le Vicariat apostolique d'Arabie septentrionale (pour le Koweït, l'Arabie saoudite, le Qatar et Bahreïn) et le Vicariat d'Arabie méridionale (pour Abou Dhabi, les Émirats arabes unis, Oman et le Yémen).

Guerres et violences

Il est vrai aussi, et c'est là un autre facteur de fragilisation pour le christianisme oriental, qu'avec l'installation d'une violence qui n'a cessé d'affecter le Proche-Orient à travers les guerres israélo-arabes depuis 1948, les coups d'État militaires et l'instabilité politique, puis les guerres civiles au Liban, en Syrie, en Irak, l'avenir s'est révélé parfaitement opaque et incertain pour nombre de Proche-Orientaux. Les dictatures, les radicalisations politiques, l'intégrisme religieux ont été plus durement perçus par des groupes plus sensibles, du fait de leur positionnement en société, de l'exercice des libertés fondamentales et de leur crainte d'être des cibles désignées pour tout débordement populiste ou instrumentalisation politique.

Devant l'étendue du désastre qui a constitué la lente érosion démographique, doublée de ce qu'il faut bien appeler une « persécution » avec l'organisation État islamique, la question du devenir des communautés chrétiennes en est venue à se poser avec acuité.

Il faut avoir à l'esprit la situation particulière de violence dans laquelle fut plongé le Moyen-Orient depuis plus d'un demi-siècle. En effet, sur les cinquante dernières années, en dépit de ces jalons de paix que furent les Traités de paix israélo-égyptien (1979) et israélo-jordanien (1991), la guerre a pesé de tout son poids sur le Proche et Moyen-Orient. Que ce soient les guerres interétatiques comme en 1973 entre Israël et l'Égypte, en 1980 entre l'Iran et l'Irak, en 1990 entre l'Irak et le Koweït ou contre l'Irak en 1991, ou encore les invasions israéliennes comme au Liban en 1978, 1982 ou 2006, ou les mul-

tiples incursions à Gaza de 2007 à 2023, ou la terrible attaque de l'État islamique de 2014 à 2017 contre les communautés chrétiennes, yézidis ou chiites d'Irak, la perspective de cette violence continue à peser lourd sur le choix des minorités. Ce que les chrétiens, en particulier, eurent à endurer, à l'aune des massacres du passé, n'a d'égal que les massacres de 1860 dans la Montagne libanaise et à Damas, ou lors des génocides arménien ou assyrien du xx^e siècle, ou aux exactions de la guerre libanaise. La mémoire de la violence induite par ces événements, quelles que soient par ailleurs leur importance ou les responsabilités des États, des communautés ou des groupes terroristes, a marqué profondément les mentalités et a très certainement motivé nombre de comportements de peur, de fuites et d'exodes. Du coup, la question de la coexistence intercommunautaire, si sensible au Proche-Orient, s'est posée à nouveau. De l'époque des Empires à celle des États-nations modernes, la mémoire proche-orientale se bat contre le spectre qui plane sur toutes les querelles, les disputes et les antagonismes avec la crainte que ces tensions ne dégénèrent en conflits communautaires meurtriers. Plus grave, le développement d'un islamisme djihadiste, de combat donc, a fini par faire accroire que le christianisme oriental était un intrus dans la région qui l'a vu naître et ce, bien avant l'islam. Devant l'étendue du désastre qui a constitué la lente érosion démographique, doublée de ce qu'il faut bien appeler une « persécution » avec l'organisation État islamique, la question du devenir des communautés chrétiennes en est venue à se poser avec acuité. Nombre de réactions minoritaires ont préconisé des attitudes d'opposition, de résistance et de fermeté, y compris militaires, tel que la guerre libanaise et ses milices chrétiennes en avaient donné

l'exemple. La réaction des Assyro-Chaldéens à la suite des exactions de Daech et des tentatives de création de milices en est une autre illustration. Reste que cette perspective, que les autorités religieuses envisagent désormais avec prudence, ne peut constituer une voie de sortie réaliste ou stable. Si elle peut prétendre à la défense, cette solution ne saurait constituer une réponse politique sur la longue durée, d'autant plus qu'elle peut pousser les chrétiens d'Orient à se rendre dépendants de l'étranger, relançant des accusations de connivence avec l'extérieur.

Christianisme oriental et citoyenneté

Reste à considérer, et c'est aujourd'hui l'approche la plus réaliste entre émigration et repli sur soi, que la meilleure façon d'appréhender l'avenir et de conjurer un destin d'effacement serait de travailler à dépasser le statut et la problématique qui ont fait des chrétiens d'Orient une « minorité » et une « question ». La perspective de la citoyenneté, celle qui définit pour tous les membres d'une nation l'égalité des droits et qui travaille à une insertion de tous, peut amener à terme la fin des discriminations sociales et politiques. En dépit des difficultés présentes auxquelles ils font face, les chrétiens d'Orient ne peuvent envisager leur avenir en dehors d'une participation toujours plus grande à la vie de leurs sociétés. La difficile égalité des droits ainsi que l'accès aux charges publiques de manière ouverte et transparente sont autant d'objectifs et de revendications poursuivis par les Églises d'Orient. Les hiérarchies

ecclésiastiques autant que les membres des communautés ont la perception très vive que leur statut de minorités dans un ensemble musulman plus vaste les spécifie comme des citoyens de seconde zone. Il se dessine d'ailleurs aujourd'hui un consensus vers le rejet du statut de « minoritaires » et une volonté de dépasser cette situation discriminatoire qui a nourri durant les siècles derniers la « Question d'Orient » et les multiples statuts de protection générés par les puissances occidentales et/ou ottomane.¹⁰ Les « Printemps arabes » en Égypte, la révolte en Syrie, le mouvement enclenché le 19 octobre 2019 au Liban ont laissé apercevoir cette aspiration dans les mots d'ordre de liberté, d'égalité, de dignité, communs à ces mouvements auxquels des membres de la société civile chrétiens ont participé en y occupant souvent des places de visibilité. C'est ce qui autorise à espérer que cette perspective ne soit plus considérée comme une utopie et à permettre de dépasser ce statut différencié qui survit encore aujourd'hui dans l'expression « chrétiens d'Orient ».

La perspective de la citoyenneté, celle qui définit pour tous les membres d'une nation l'égalité des droits et qui travaille à une insertion de tous, peut amener à terme la fin des discriminations sociales et politiques.

En définitive, la situation globale des chrétiens en Orient ouvre, du fait de son évolution, sur de nouvelles réalités. Si, en effet, il nous faut désormais considérer que le christianisme oriental tend, du fait de l'émigration, à devenir majoritaire dans sa

10. Sur toutes ces questions d'une brûlante actualité, voir Tarek Mitri, *Christians in Arab Politics. Reclaiming the Pact of Citizenship*, Beirut, L'Orient des Livres, 2023.

dimension diasporique, à l'exception des Coptes dont le vivier égyptien reste encore important, et d'une certaine manière aussi des chrétiens de la République d'Arménie, la dissémination des chrétiens d'Orient dans le monde est devenue un fait d'évidence. Loin de signifier une « fin » de présence chrétienne en terre d'Orient, cette nouvelle configuration peut être prometteuse de nouveaux rapports entre des résidents et émigrés. Le risque existe, certes, qu'un éloignement des chrétiens d'Orient de leurs terres d'origine conduise à une distanciation avec les réalités historiques et sociales de leur enracinement. Toutefois, une dynamique nouvelle pourrait

aussi bien se créer en instituant un réseau de continuité, de solidarité et d'entraide entre la mère patrie orientale et l'étranger. De fait, très tôt, les autorités ecclésiastiques orientales ont multiplié la création d'éparchies en diaspora. Cette situation neuve est comme un nouveau déplacement du christianisme oriental qui, en temps de mondialisation, tend lui aussi à se démultiplier. Si la présence chrétienne en Orient tient de l'enracinement et du témoignage, son prolongement en diaspora permettra de penser un renouveau, lorsque « l'Orient » retrouvera son accueil du pluralisme et sa pleine ouverture tolérante et d'intégration de la diversité religieuse.